



**Frank Supplisson veut empêcher la reprise de Tarbes Industry .**

**S'ils en ont la volonté, les pouvoirs publics peuvent contraindre juridiquement ce dirigeant affairiste !**

Nouveau coup de théâtre ce vendredi 21 mai dans le dossier Tarbes Industry, **entreprise rachetée en janvier 2020 par SAMFI Invest , Frank Supplisson et Alain Samson ( actionnaires respectifs de Samfi Invest qui est connu pour ses opérations de reprise d'entreprises en difficulté).**

L'implication des pouvoirs publics (cabinet Sémaphores chargé par l'Etat de trouver un repreneur) a permis d'obtenir une offre de reprise jugée solide et sérieuse par toutes les parties. Cette offre aurait pu aboutir à une signature dès ce vendredi, lors de la table ronde sur l'avenir de Tarbes Industry réunie à l'initiative du Préfet des Hautes-Pyrénées.

Mais Frank Supplisson a exigé pour la vente une situation comptable certifiée, qu'il avait pourtant refusé de fournir il y a 1 mois.

Cette exigence, d'autant plus déplacée qu'elle n'a aucune légitimité de la part du vendeur puisqu'il s'agit de sa propre société, et qu'elle n'est pas le premier revirement de M. Supplisson, a provoqué un retrait immédiat de l'offre par le candidat à la reprise.

Cette offre permettrait pourtant de relancer un site industriel en difficulté mais doté de nombreux atouts. Des négociations sont encore en cours pour faire en sorte que la reprise devienne effective, le Préfet est mobilisé sur le sujet mais, à ce jour, rien n'a encore abouti.

### **CONTRAINDRE JURIDIQUEMENT FRANK SUPPLISSON : C'EST POSSIBLE !**

Or les outils existent pour contraindre M. Supplisson à renoncer à ses exigences.

**Les 2 articles du code de commerce L621-2 et L621-22 permettent en effet au tribunal de commerce ou au procureur de la République de confier la pleine gestion d'une entreprise jugée en difficulté à un administrateur judiciaire.**

Cette procédure est rare et les tribunaux de commerce peu enclins à l'utiliser, mais elle permet de se libérer du pouvoir de blocage d'un dirigeant peu soucieux de l'intérêt général, comme c'est manifestement le cas ici.

**La balle est donc à nouveau dans le camp des pouvoirs publics, qui ont toutes les cartes en main pour écrire un heureux dénouement à cette histoire, malgré les manœuvres frauduleuses à répétition du dirigeant.**

### **Repères : Tarbes Industry**

L'entreprise de métallurgie, longtemps filiale de Vallourec puis d'AltiFort, fabrique notamment les corps d'obus des chars Leclerc. Le 10 janvier 2020, le site est racheté pour 1 € par SAMFI Invest et Frank Supplisson, qui s'engage dans son offre de reprise devant le tribunal de commerce à apporter 1 million d'euros d'investissements par an les 2 premières années. L'équipementier militaire Nexter signe des commandes pour charger l'usine pendant 3 ans

**Pourtant, depuis la reprise, Frank Supplisson n'a effectué qu'un apport en capital symbolique de 2.000 €, tout en se versant un salaire mensuel de 3.000 €.**

A l'automne 2020, la ministre des Armées Florence Parly affirme le caractère stratégique de l'entreprise et charge Gérard Gibot, contrôleur général des armées, de suivre le dossier en tant que commissaire du gouvernement.

Le 12 février 2021, lors d'une énième table ronde en préfecture, Frank Supplisson se dit prêt à céder l'entreprise sans contrepartie pour 1 € ; il affirme avoir racheté le site « pour rendre service », à la demande des pouvoirs publics et notamment du ministère des Armées.

Mais en avril, alors qu'aucun des investissements promis n'a toujours été réalisé, l'usine se retrouve à l'arrêt pendant un mois à cause d'une panne, qu'un investissement de 150.000 € aurait permis d'éviter.

**C'est dans ce cadre que s'inscrit l'offre de reprise actuelle, qui se caractérise par un apport en capital immédiat de 2 millions d'euros, des investissements à hauteur de 9,6 millions d'euros sur 3 ans, un programme de diversification de la production, la création d'un bureau d'études, des embauches progressives. Des perspectives jamais entrevues depuis le départ de Vallourec, et que l'attitude de Frank Supplisson pourrait réduire à néant sans l'intervention des pouvoirs publics.**

## Repères : les manœuvres douteuses de Frank Supplisson

Polytechnicien et énarque, Frank Supplisson a un carnet d'adresses bien rempli. Il a été conseiller spécial à l'industrie du Président Nicolas Sarkozy, puis directeur de cabinet du ministre de l'Industrie Eric Besson, et connaît donc bien les couloirs de Bercy.

Depuis une dizaine d'années, il s'est spécialisé dans le rachat de friches industrielles et la reprise d'entreprises en difficulté, principalement dans la métallurgie. Mais le discours cache mal des intentions troubles. Aucune des entreprises qu'il a rachetées n'a réellement rebondi, et ses annonces d'embauches pléthoriques se conjuguent toujours au futur.

Depuis le 29 avril dernier, il est mis en examen notamment pour « **escroquerie au jugement en bande organisée** », « **blanchiment en bande organisée de fraude fiscale aggravée** », « **abus de biens sociaux** » « **faux et usage de faux en écriture privée** » dans le cadre d'une enquête judiciaire sur l'opération de rachat du groupe Ascométal en 2014.

Les difficultés majeures rencontrées par Tarbes Industry ne sont pas sans rappeler la triste expérience vécue par les salariés d'Alpine Aluminium en Haute Savoie.

En Haute Savoie : Alpine Aluminium, même méthode qu'à Tarbes, apport minimum, promesses jamais tenues et désastre industriel : cela ne doit pas se répéter à TARBES !

### **Alpine Aluminium un triste précédent :**

Frank Supplisson et SAMFI Invest ont racheté fin 2019 cette usine de 8 hectares située en plein cœur d'Annecy, **où les terrains se monnaient à prix d'or.**

Là aussi, des promesses d'investissements et d'embauches massives, étayées de surcroît par des fausses déclarations sur le soutien que lui apportaient les clients et fournisseurs de l'usine.

Comme chez Ascométal, le tribunal de commerce a écarté une offre de reprise étrangère, pourtant soutenue par les salariés, au profit de celle de Frank Supplisson.

Bruno Le Maire, alerté à l'époque par les salariés relayés par le député François Ruffin, a laissé faire.

**Depuis, le site est resté à l'arrêt, les 49 salariés repris (sur 91) ont été licenciés, et 8 d'entre eux attaquent leur ancien patron pour « fraude à la loi », l'accusant d'avoir maquillé leur licenciement économique en licenciement pour fautes graves.**

Placé sous contrôle judiciaire depuis le 29 avril, interdit de quitter le territoire national Frank Supplisson continue cependant d'utiliser son pouvoir de nuisance à Tarbes au nez et à la barbe de tous les acteurs institutionnels lors d'une table ronde où il n'avait cependant pas droit de cité.

**Pendant combien de temps encore les pouvoirs publics et notamment le MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE vont-ils accepter le chantage de cet individu alors que les leviers juridiques existent pour concrétiser la reprise industrielle que salariés et acteurs locaux appellent de leurs vœux ?**

#### Contacts Presse:

**Benjamin Duez** – Délégué syndical CGT  
07.82.32.89.99 – [benjam159330@hotmail.fr](mailto:benjam159330@hotmail.fr)

**José Navarro** – UL CGT Tarbes  
07.89.52.26.14 – [jnavarro.cg16565@orange.fr](mailto:jnavarro.cg16565@orange.fr)



Tarbes, le 23 mai 2021

**Madame la Ministre des Armées**

14 rue Sainte Dominique  
75 700 Paris SP 07

**. Monsieur le Ministre de l'Economie, des  
finances et de la relance**

139 rue de Bercy  
75 572 Paris cédex 12

**Madame la ministre de l'Industrie**

139 rue de Bercy  
75 572 Paris cédex 12

**Objet :** Situation de l'entreprise Tarbes Industry (65 000 Tarbes), fournisseur de NEXTER.

Le dirigeant M. Frank Supplisson bloque une opération de reprise qui assurerait la pérennité du site.

**DEMANDE D'INTERVENTION URGENTE DES POUVOIRS PUBLICS POUR  
SAUVEGARDER L'AVENIR DE NOTRE SITE INDUSTRIEL ET DE NOS EMPLOIS !**

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

Nous vous avons régulièrement informé de la situation de notre entreprise depuis la reprise pour la somme de **1 €** du site Altifort SMFI par M. Frank Supplisson et la société Samfi Invest le 10 janvier 2020. Une opération de reprise qui a ouvert la voie à la création de Tarbes Industry au capital de 10 000 € (**M. Frank Supplisson, président de la société, n'ayant apporté à ce jour que 2 000 € de fonds propres**).

Depuis cette date, nous vous avons saisi à plusieurs reprises et le député M. Bastien Lachaud avait appelé votre attention sur la situation de grande fragilité de notre entreprise lors de la séance budgétaire en commission à l'assemblée nationale le 6 octobre 2020.

Depuis novembre 2020, signe d'une réelle implication de l'ensemble des pouvoirs publics, M. Gérard Gibot, contrôleur général des armées, a été nommé en qualité de commissaire du Gouvernement.

Depuis, nous avons eu des contacts et entretiens réguliers avec lui puisqu'il s'est montré particulièrement à l'écoute et fait preuve d'une grande disponibilité.

**Si nous vous écrivons à nouveau aujourd'hui c'est parce que la situation que nous traversons est d'une extrême gravité et pourrait mettre en péril le maintien de l'activité et de nos 25 emplois.**

En premier lieu, il est utile de rappeler que M. Supplisson n'a jamais tenu aucun des engagements qu'il avait pris, que ce soit devant le tribunal de commerce de Paris en janvier 2020 ou dans les diverses réunions organisées par M. le Préfet des Hautes Pyrénées ( M. Rodrigue Furcy).

Ainsi, depuis 17 mois aucun investissement n'a été réalisé (y compris des investissements de maintenance basiques) conduisant à l'arrêt total de la production sur un mois (de mi-avril 2021 à mi-mai 2021).

Par ailleurs, M. Supplisson est désormais dans l'impossibilité de gérer notre entreprise compte tenu de ses « **affaires judiciaires en cours** ».

En effet, M. Supplisson est appelé devant le tribunal le 7 juillet 2021 pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics présumés.

A cela s'ajoute à présent des mises en examen et un contrôle judiciaire pour « **escroquerie au jugement en bande organisée** », « **blanchiment en bande organisée de fraude fiscale aggravée** », « **abus de biens sociaux** » « **faux et usage de faux en écriture privée** » dans le cadre d'une enquête judiciaire sur l'opération de rachat du groupe Ascométal qu'il avait menée en 2014.

Depuis plus d'un mois, le cabinet Sémaphores mandaté par la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprise, et avec l'accord du dirigeant, a engagé une démarche de prospection pour permettre la reprise du site Tarbes Industry par un véritable industriel en capacité d'assurer la pérennité et la diversification du site.

**M. Supplisson lors d'une table ronde organisée par M. le Préfet le 12 février 2021 précisant en outre qu'il était prêt à céder l'entreprise sans contrepartie pour 1 €, qu'il ne souhaitait réaliser aucune plus value financière et qu'il avait repris le site de Tarbes « pour rendre service », à la demande des pouvoirs publics et notamment du Ministère des armées.**

Dans ce cadre une table ronde, qui se voulait conclusive, a été organisée par le Préfet des Hautes Pyrénées le 21 mai 2021.

Lors de la table ronde préfectorale une offre de reprise a été présentée.

**Celle-ci se caractérise par un apport en capital immédiat de 2 millions d'euros, des investissements à hauteur de 9,6 millions d'euros sur 4 ans, un programme de diversification de la production, la création d'un bureau d'études, des embauches progressives.**

Les acteurs présents à la table ronde : Ministère de l'économie, commissaire du gouvernement, députés, président de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, représentants des salariés... ont tous, sans exception, souligné la qualité du projet et les perspectives d'avenir qu'il ouvrait.

**Jamais ce site, depuis le départ de Vallourec, n'avait entrevu de telles perspectives.**

Les repreneurs potentiels invités également à la table ronde ont confirmé en séance leur intention de signer et d'officialiser la reprise le 21 mai.

C'était sans compter sans une énième manœuvre de Frank Supplisson qui a exigé (après avoir refusé il y a 1 mois de la fournir au cabinet Sémaphores) la réalisation d'une situation comptable provisoire certifiée par un commissaire aux comptes.

De fait M. Supplisson se livre à un véritable chantage, sans doute dans l'espoir de « **sauver sa peau** », peut-être même n'a-t-il pas perdu de vue l'idée de réaliser une opération immobilière et financière tout en liquidant l'entreprise.

**Un chantage immonde sur le dos des 25 salariés de l'entreprise et de l'avenir du site, l'offre de reprise pouvant être retirée, alors que les négociations sont en cours depuis des semaines, compte tenu des manœuvres orchestrées par le dirigeant.**

Une fois de plus il rit au nez des pouvoirs publics et des ministères qui l'ont accompagné dans la reprise du site (Ministère des Armées et Ministère de l'Economie et de l'Industrie).

**Les salariés ne peuvent accepter ce mépris, ils savent qu'une solution d'avenir est à portée de main.**

Ils ne comprendraient pas que les pouvoirs publics acceptent que ce patron affairiste condamne le site de Tarbes Industry à devenir une énième friche industrielle dans le département.

C'est pourquoi, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, nous vous demandons d'intervenir le plus fermement possible pour faire en sorte que cette opération de reprise puisse être finalisée.

Des solutions juridiques existent pour contraindre M. Supplisson. **Les 2 articles du code de commerce L621-2 et L621-22 permettent en effet au tribunal de commerce ou au procureur de la République de confier la pleine gestion d'une entreprise jugée en difficulté à un administrateur judiciaire.**

**Cette procédure est rare et les tribunaux de commerce peu enclins à l'utiliser, mais elle permet de se libérer du pouvoir de blocage d'un dirigeant peu soucieux de l'intérêt général, comme c'est manifestement le cas ici.**

**Avant d'en arriver là, nous estimons que les pouvoirs publics peuvent agir efficacement mais de la façon la plus urgente pour que le projet de reprise présenté le 21 mai se concrétise.**

**Ce dernier est aujourd'hui le seul qui a été déposé officiellement et dans les délais auprès des services de la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises.**

Les salariés de l'entreprise ne sont pas résignés, ils se battent par tous les moyens pour sauvegarder leurs emplois et espèrent que les pouvoirs publics mettront également tout en œuvre pour assurer un avenir au site industriel de Tarbes, à leurs emplois et à leur famille.

Nous espérons que nos voix seront entendues et que ce projet de reprise se concrétisera.

Nous restons bien évidemment à votre entière disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous jugerez utiles.

Nous vous prions de croire, Mesdames les Ministres, M.le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

**Benjamin Duez**  
Délégué syndical CGT  
07.82.32.89.99  
[benjam159330@hotmail.fr](mailto:benjam159330@hotmail.fr)

**José Navarro**  
UL CGT Tarbes  
07.89.52.26.14  
[jnavarro.cqt6565@orange.fr](mailto:jnavarro.cqt6565@orange.fr)

**Yannick Hormière**  
Représentant du personnel  
06.77.90.75.75  
[hormiereyannick@orange.fr](mailto:hormiereyannick@orange.fr)

**Gilles Haurie**  
UDCGT 65  
06.33.79.90.15  
[severine.haurie@wanadoo.fr](mailto:severine.haurie@wanadoo.fr)



## LETTRÉ OUVERTE DES SALARIÉS DE TARBES INDUSTRY

à

Mme la Ministre des Armées

M. le Préfet des Hautes Pyrénées.

Nous, salariés de Tarbes Industry, ex Vallourec, ex Altifort qui avons subi des plans de restructuration sur les trois dernières années, constatons que nous sommes à nouveau confrontés à d'importantes difficultés au sein de l'entreprise depuis la cession actée par le tribunal de commerce de Paris le 10 janvier 2020.

Pourtant notre entreprise dispose d'atouts indéniables : un savoir faire humain et un outil industriel en capacité de répondre aux exigences des donneurs d'ordre pour peu que des investissements qui s'avèrent indispensables soient engagés.

Pour la première fois nous disposons d'une visibilité sur trois ans qui permettraient d'assurer la diversification de nos productions.

Aujourd'hui les salariés de l'entreprise ne demandent qu'une chose :

### **PRODUIRE, TRAVAILLER, ASSURER LEUR AVENIR ET CELUI DE LEURS FAMILLES.**

Pour cela notre entreprise a besoin d'investissements urgents et d'une véritable stratégie industrielle.

**Nous sommes en capacité d'assurer une production jugée stratégique par l'Etat et demandons aux pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour empêcher la fermeture du site !**

NOM	PRENOM	Signature
PIERRE	Loïc	
HORNIERE	Tannick	
DUCANP	Guillaume	
DUFFAU	Jacques	
ANSTETT	CYRILLE	
DUEZ	Benjamin	
FITAU	Jean-Claude	
Subra	Romain	
Libham	Cedric	Abremsacconcl per correspondance
Billin	Stephane	
MICHELET	Jean-François	
ROGER	Jean Luc	

